



GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 107/22

Objet

Cession de terrain à la Ville de DOLE pour l'implantation d'une chaufferie biomasse

Secrétaire de séance :

Christian CLAIROTTE

Rapporteur :

Claire BOURGEOIS-
RÉPUBLIQUE

Conseil Communautaire
22 septembre 2022
Dole - 18h30

DÉLIBÉRATION

Nombre de conseillers en exercice : 84

Nombre de conseillers titulaires ou suppléants présents : 72

Nombre de procurations : 3

Nombre de votants : 75

Date de la convocation : 14 septembre 2022

Date de publication : 30 septembre 2022

Conseillers présents (titulaires et éventuellement suppléants) :

P. Antoine, D. Bernardin, J.L Bonin, C. Bourgeois-République, G. Bremond, S. Calinon, A. Callegher, S. Champanhet, J.P Chapin, G. Chauchefoin, C. Chautard, B. Chevaux suppléé par C. Clairotte, J.L Croiserat, J.P Cuinet, J.M Daubigney, F. David, I. Delaine, C. Demortier, A. Diebolt suppléé par A. Noirot, A. Douzenel, F. Dray, G. Fernoux-Coutenet, J.P Fichère, J.B Gagnoux, T. Gauthray-Guyenet, D. Germond, D. Gindre, G. Ginet, I. Girod, J. Gruet, B. Guerrin suppléé par P. Ponard, H. Guibelin, M.R Guibelin, A. Hamdaoui, N. Herrmann, M. Hoffmann, P. Jaboviste, P. Jacquot suppléé par S. Kedziora, L. Jarrot-Mermet, G. Jeannerod, N. Jeannet, C. Labourot, J. Lagnien, J.P Lefèvre, J.L Legrand, J. Lepetz, I. Mangin, S. Marchand, A. Mathiot, M. Mbitel, O. Meugin, D. Michaud, C. Millier, M. Mirat, C. Monneret, C. Nonnotte-Bouton, J. Pannaux, E. Pauvret, J. Péchinot, A. Pernoux, H. Prat, J.M Rebillard, C. Riotte, J.C Robert, J.Y Roy, T. Ryat, E. Saget, P. Sancey, J. Stolz, H. Thevenin, D. Troncin, P. Viverge.

Conseillers absents ayant donné procuration :

M. Berthaud à J. Péchinot, F. Rigaud à C. Monneret, P. Roche à S. Marchand.

Conseillers absents non suppléés et non représentés :

P. Blanchet, N. Gomet, O. Gruet, M. Henry, C. Jeanneaux, O. Lacroix, C. Mathez, G. Soldavini, P. Verne.

La société SOCCRAM exploite le réseau de chaleur desservant à l'origine le quartier des Mesnils Pasteur et élargi depuis une dizaine d'années à un grand nombre d'équipements et immeubles collectifs du centre-ville de Dole.

Dans un contexte de tension forte en matière d'approvisionnement énergétique, il apparaît nécessaire de renforcer et de conforter ce réseau, en construisant une chaufferie biomasse complémentaire à l'existante, produisant une énergie durable alimentée par des matières végétales, principalement des déchets de bois.

Ce projet doit permettre de réduire encore davantage l'impact environnemental ainsi que la facture énergétique en renforçant la part du bois déjà majoritaire sur le réseau pour la fourniture de chaleur.

Les études techniques conduites pour la validation de ce projet ont permis notamment de définir le site d'implantation optimal, tenant compte de l'environnement immédiat et des possibilités d'injection sur le réseau. L'emplacement ainsi retenu se situe entre le Centre d'Activités Nouvelles, pépinière d'entreprises de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole et les équipements sportifs que sont le COSEC des Mesnils Pasteur et la salle spécialisée Josette Tournier.

La Ville de Dole a donc sollicité la Communauté d'Agglomération du Grand Dole pour une cession à son profit d'un terrain à détacher de la parcelle de plus grande contenance CW N° 510 pour une surface de l'ordre de 5 900 m².

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** la vente à la Ville de Dole d'une parcelle située à Dole en section CW, et à détacher de la parcelle de plus grande contenance CW N° 510 d'une surface de l'ordre de 5 900 m² en cours d'arpentage par voie de géomètre,
- **PRÉCISE** que cette vente sera réalisée moyennant le prix de 20 €/m² hors taxe auquel s'ajoute une TVA sur marge,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'acte de vente à intervenir et tout document nécessaire à la conclusion de cette vente.

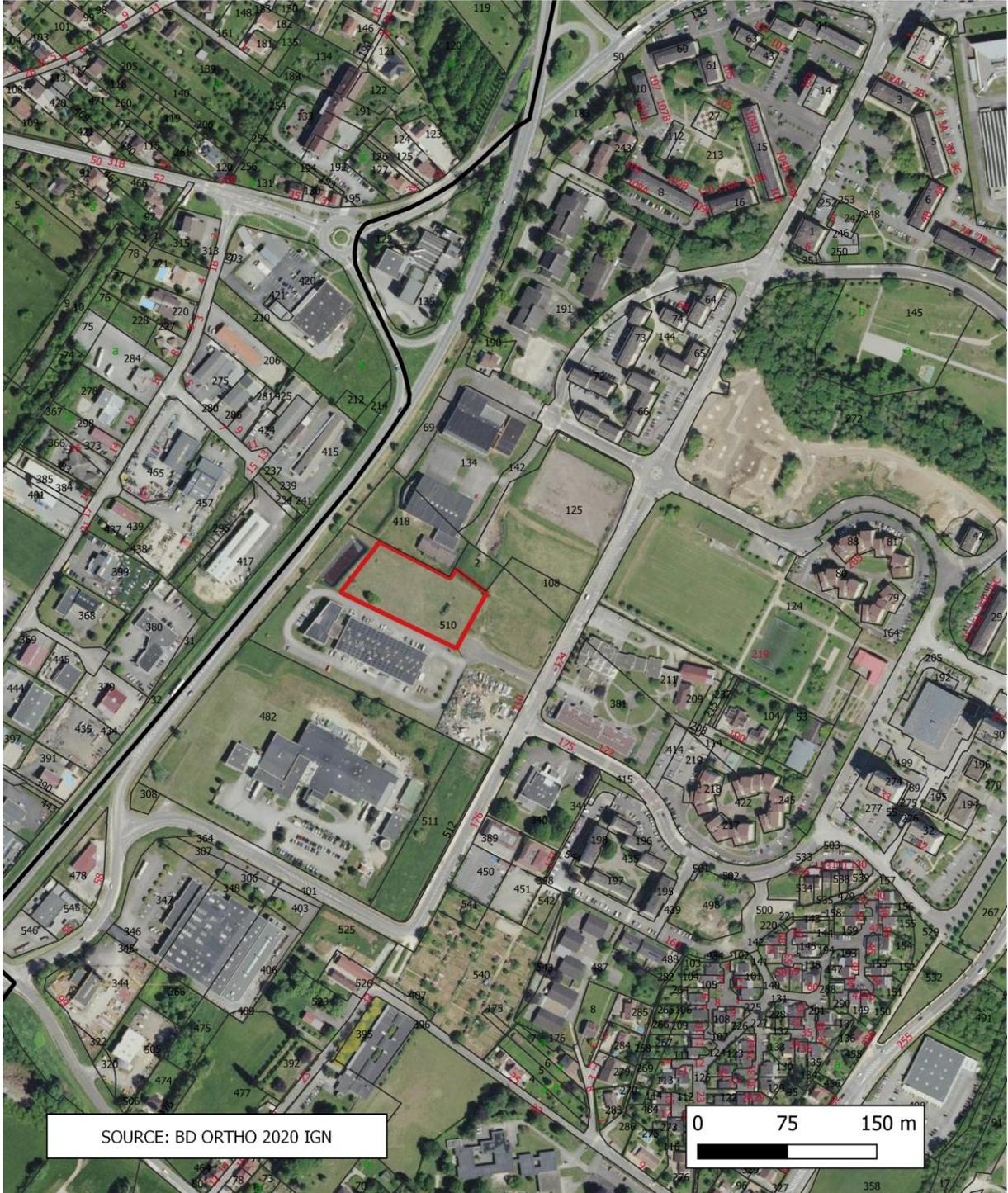
Fait à Dole,
Le 22 septembre 2022,
Le Président, Jean-Pascal FICHÈRE,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle Moyens Ressources / Direction des Finances
- Pôle AAT / Direction de l'Urbanisme et de l'Habitat
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Maître Claire Lise LOCURCIO – 98 Avenue Jacques Duhamel, 39100 Dole
- Ville de Dole



Cession de terrain à la Ville de Dole



SOURCE: BD ORTHO 2020 IGN

